

PREFECTURE DU BAS-RHIN

**Election des membres de la Chambre
interdépartementale d'agriculture d'Alsace**

**COMMISSION D'ORGANISATION
DES OPERATIONS ELECTORALES**

A V I S

La commission d'organisation des opérations électorales (COOE) se réunira le mercredi 19 décembre 2018 à 16h30 afin de procéder au tirage au sort des listes candidates.

Cette opération sera suivie par la validation des professions de foi et des bulletins de vote, le vendredi 4 janvier 2019 à 16h00.

Pour mémoire, la propagande électorale peut être déposée les 8, 9 et 10 janvier 2019 entre 8h00 et 12h00 et entre 13h00 et 17h00 sur les sites départementaux de la Chambre d'agriculture.

La COOE se réunira également le jeudi 10 janvier 2019 à 16h30 pour procéder au scellement du système de vote électronique.

Ces opérations se dérouleront dans les locaux de la préfecture du Bas-Rhin. Les mandataires des listes enregistrées sont conviés à assister à ces travaux.

Pour toute question relative à cette élection, vous pouvez joindre la section élection à l'adresse suivante :

pref-elections@bas-rhin.gouv.fr